



Règlement de la Randonnée des 25 et 26 avril 2026

Version du 02 Novembre 2025, avec points clés de l'organisation.

Règlement principal

La randonnée « Thouaré-CancaleThouaré » est une randonnée cyclotouriste ouverte à toutes et tous (majeurs). Elle est organisée selon le règlement de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Chaque participant se considère en excursion privée et doit respecter le Code de la Route et la Réglementation routière (L'éclairage est obligatoire si besoin). Il adopte un comportement adapté aux autres usagers de la route et doit exclure tout esprit de compétition.

Le port du casque à coque rigide est vivement recommandé. Le cycliste qui ne met pas de moyen de protection engage sa propre et unique responsabilité.

La randonnée est organisée avec des horaires de référence qui sont fonction de la vitesse :

- Allure régulée (23 km/h), encadrés par des capitaines de route,
- Allure régulée (25 km/h), également encadrés par des capitaines de route,
- Allure Libre (référence ravitaillement 28 km/h).

Tout groupe ne saurait excéder 20 cyclistes et il ne faut pas rouler à plus de 2 de front. Un ravitaillement dans la matinée, un déjeuner puis un ravitaillement dans l'après-midi sont prévus par l'organisation pour le samedi et le dimanche. Un pointage de contrôle est obligatoire lors des 2 ravitaillements et du déjeuner.

En cas d'accident, appeler le 112, depuis un téléphone mobile. En cas d'abandon, l'organisateur accompagnera le cycliste en difficulté jusqu'au prochain ravitaillement. À charge, pour le cycliste, d'assurer son rapatriement à partir de ce point de contrôle.

Le fait de s'inscrire à cette randonnée implique pour tous les participants l'acceptation de ces consignes et de celles qui pourraient être données par l'organisateur aux lieux de départ ou de contrôle.

En cas d'accident survenant du fait du non-respect de ces consignes, la responsabilité du Cyclo Club de Thouaré-sur-Loire, organisateur de cette randonnée, ne saurait être engagée.

Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation pour diverses raisons, notamment : la mise en danger des participants en cas de mauvaise météo. Dans ce cas, la participation financière de chaque participant est remboursée dans sa globalité.

Dans le cadre d'une annulation individuelle, l'organisation rembourse la partie financière engagée par ce dernier à hauteur de X%. X% correspond aux frais d'engagement exigés par l'hébergeur à la date d'annulation.

Compléments

Parcours

En préalable, il va de soi que chacun roule avec un matériel en état et dispose avec lui du matériel nécessaire aux réparations d'urgence. Un téléphone portable est également très utile (appel à l'assistance ou au contrôle).

Les parcours sont disponibles sur le site du Cyclo Club de Thouaré-sur-Loire.

En cas de changement de dernière minute, les parcours définitifs seront transmis par mail à chaque inscrit.

Sur le parcours, en cas d'incident mécanique sérieux ou d'égarement sur le parcours ou d'abandon, l'organisateur accompagne le cycliste en difficulté jusqu'au lieu de pointage le plus proche.



DES BORDS DE LOIRE A LA BAIE DE CANCALE



Règlement de la Randonnée des 25 et 26 avril 2026

Horaires

La randonnée part le samedi 25 avril 2026 du parc des sports de Thouaré-sur-Loire (2 avenue du parc des sports). L'accueil y sera ouvert à partir de 6h00.

Les participants, au moment du pointage, doivent déposer leur bagage. Il est demandé de minimiser le poids (< 8kg) et l'encombrement du bagage !

	Départ Thouaré	Départ Cancale
Allure 23 km/h	06h30	07h00
Allure 25 km/h	07h00	07h30
Allure libre	07h30	08H00

Circulation des différentes allures

Allures modérée : chaque groupe est encadré par 2 personnes minimum, désignées par l'organisation, 1 à l'avant en charge de l'allure et de la direction, 1 à l'arrière pour fermer le groupe en sécurité. Le groupe reste constitué et solidaire tout au long du parcours.

Allure libre : dans ce groupe, il n'est pas prévu de capitaine de route. L'organisation se base sur une allure de 28 km/h pour gérer les points de passage

Départ des groupes le matin : le départ se fait par groupe selon les horaires annoncés.

Parcours : 200 km + ou – 5 km avec 1000 de D+ environ, à l'aller comme au retour avec 2 parcours différents.

Ravitaillements

Aux ravitaillements prévus chaque jour, le cyclo commence par pointer son passage (auto-pointage sur les feuilles mises à disposition par l'équipe Ravito), puis va se restaurer. Les ravitaillements sont prévus entre une heure d'ouverture et une heure de fermeture. Si un cyclo ou un groupe de cyclos n'est pas en mesure d'atteindre le ravitaillement dans les horaires prévus, il doit prévenir l'organisation.

Repas du midi

L'organisation prévoit le déjeuner. Des poubelles seront à disposition pour jeter les pièces recyclables. Une poubelle sera mise à disposition pour recevoir les sacs poubelles de résidus alimentaires.

Hébergement

L'auberge de Jeunesse **HI Cancale** est notre hôte. L'attribution des chambres est gérée, en bonne intelligence, par l'organisation.

Arrivée dimanche 26 avril à Thouaré-sur-Loire

Récupération des bagages en échange de son numéro d'inscription et du dernier pointage, puis pot de l'amitié et collation.

CCT - Cyclo Club de Thouaré-sur-Loire – Affiliation FFCT N° 01080